



Appel à propositions pour subventions du PREE

Dans le but de poursuivre la dynamique de la 1^e phase du PREE et dans l'attente de financements conséquents auprès de la MAVA et de l'UEMOA pour la mise en œuvre de la 2^e phase du PREE, le PRCM a mis à notre disposition un budget de transition permettant d'entretenir certaines des dynamiques en cours dans le domaine de l'éducation environnementale.

Les fonds disponibles à répartir entre les 7 pays du Programme (Sierra Leone, Guinée, Guinée Bissau, Gambie, Sénégal, Mauritanie and Cap Vert) sont les suivants :

- 50 000 Euros pour des **actions relatives à l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula scolaires** (révision des curricula, formation d'enseignants, production d'outils pédagogiques, accompagnement pédagogique des enseignants...);
- 30 000 Euros pour des **actions d'éducation environnementale « sur le terrain »**, destinées à promouvoir des projets environnementaux à vocation pédagogique dans les écoles situées dans une Aire Marine Protégée ou dans une région littorale.

Si l'on considère les sommes disponibles et le nombre de pays concernés, une répartition équitable théorique représenterait un peu plus de 10 000 Euros par pays pour l'année 2013. Nous vous invitons à soumettre à la coordination du PREE (Bureau IUCN de Guinée Bissau) une proposition prenant en considération les objectifs définis dans le document de projet régional en annexe 2 d'une part, et la modestie des moyens financiers disponibles d'autre part.

Admissibilité et critères de sélection :

- Existence juridique de l'entité soumettant la proposition
- Pertinence avec les objectifs du projet PREE/PRCM 2013 en annexe 2
- Continuité avec les dynamiques de la 1^e phase du PREE
- Expérience reconnue
- Qualité technique de la proposition
- Cohérence entre les objectifs, les résultats, les indicateurs, les activités et le budget
- Montant financier sollicité
- Nationalité

Noter que la sélection des propositions se fera d'abord sur la base de la qualité du projet étant donné que les sommes disponibles pour chacune des deux rubriques (Intégration de l'EE dans les curricula - Projets « de terrain » dans les écoles) ne sont pas suffisantes pour répondre à une requête par pays et par rubrique. La durée de mise en œuvre des projets ne pourra excéder une année et la date de fin des activités de chaque projet devra être au maximum le 31 mai 2014.

Soumission de projets :

Le dossier de soumission au financement devra comporter :

- un concept du projet candidat au financement présenté suivant la trame en annexe 1
- des documents pouvant justifier l'admissibilité du promoteur

Les soumissions seront adressées avant le 31 juillet 2013 à l'IUCN Guinée Bissau par email aux adresses suivantes :

nelson.gomes.dias@iucn.org

frederic.airaud@iucn.org

pierre.campredon@iucn.org

ANNEXE 1 : Trame de rédaction des propositions d'activités

Trame de rédaction des propositions d'activités	
Page de garde	<p>Titre du projet :</p> <p>Promoteur (s) :</p> <p>Zone (s) d'intervention :</p> <p>Durée et date de démarrage :</p> <p>Budget :</p> <p>Nom et contacts du responsable du projet :</p> <p>Résumé du projet (un maximum de 10 à 15 lignes)</p>
Description du projet	<p>I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte de l'intervention • Contribution aux objectifs du PREE • Légitimité/capacités du promoteur du projet pour conduire l'intervention <p>II – OBJECTIFS DU PROJET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif global du projet • Résultats attendus du projet et indicateurs correspondants <p>III. ACTIVITES ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principales activités (décrire succinctement les principales activités menées pour atteindre les résultats du projet) • Partenariats pour la mise en œuvre (Citer les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leurs rôles) <p>V. CHRONOGRAMME</p> <p>VI. BUDGET DETAILLE</p> <p>A présenter sous forme d'un tableau concis (inclure dans ce budget les apports éventuels des bénéficiaires et les cofinancements obtenus ou sollicités auprès des bailleurs)</p>



Programme Régional d'Éducation à l'Environnement en Afrique de l'Ouest
(PREE/PRCM – phase II)



ANNEXE 2: document de projet PREE financé par le PRCM



Requête de financement auprès du PRCM (3^e Phase)

Programme Régional d'Éducation à l'Environnement PREE/PRCM Phase II – Année 2013

Contexte et justification

Durant la première phase du PREE (2008 – 2012) les principales activités mises en œuvre ont concerné le lancement des processus d'intégration de l'éducation environnementale relative à la zone côtière dans les curricula scolaires, la production et la diffusion d'outils pédagogiques dans les 4 langues nationales (Cahier de connaissances et Guide pédagogique), la formation des professionnels, la réalisation de projets pilotes dans chacun des pays, la constitution d'un réseau d'acteurs intervenant aux échelles nationale et régionale, la diffusion d'une lettre d'information périodique et l'animation du réseau régional. Ces réalisations ont permis à ce jour d'ensemencer une dynamique régionale prometteuse et largement soutenue par les acteurs de l'éducation, notamment les administrations concernées ainsi que les ONGs engagées dans ce secteur.

L'éducation environnementale est un processus qui se déroule par essence sur le long terme, raison pour laquelle la Fondation MAVA et le PRCM se sont engagés à poursuivre leur soutien au PREE pour une 2^e phase. En raison de disponibilités budgétaires relativement limitées, les partenaires du réseau de l'ensemble des pays se sont accordés sur un petit nombre de priorités qui s'inscrivent de façon pertinente dans le processus engagé lors de la 1^e phase en valorisant les acquis et les résultats obtenus depuis lors.

Objectifs

Objectif général

L'objectif général du présent projet vise la diffusion et l'appropriation des outils pédagogiques développés lors de la 1^e phase par le renforcement de capacités des acteurs de l'EE dans les pays du PRCM ainsi que la dynamisation des réseaux nationaux associés au Programme.

Objectif spécifique 1 :

Soutenir les processus en cours d'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula des pays de l'espace du PRCM.

Objectif spécifique 2 :

Appuyer les acteurs nationaux pour la réalisation d'initiatives pilotes dans le domaine de l'éducation environnementale

Objectif spécifique 3 :

Dynamiser la constitution et le fonctionnement des réseaux nationaux PREE/PRCM

Résultats attendus

- **Résultat 1 :** Le réseau régional est dynamisé, soutient des initiatives nationales en assurant le partage d'expériences et la capitalisation au niveau régional



Programme Régional d'Éducation à l'Environnement en Afrique de l'Ouest (PREE/PRCM – phase II)

- **Résultat 2** : Des formateurs et des enseignants de plusieurs pays maîtrisent les outils pédagogiques développés dans le cadre du PRCM ainsi que les techniques de pédagogie active propres à l'éducation environnementale.
- **Résultat 3** : Des initiatives pilotes d'éducation environnementales dans les aires marines protégées sont soutenues et capitalisées.

Activités prévues

Résultat 1 : Le réseau régional est dynamisé, soutient des initiatives nationales en assurant le partage d'expériences et la capitalisation au niveau régional

Activité 1.1 : Lancement de deux appels à proposition auprès des partenaires nationaux du PREE dans chacun des 7 pays

Les appels à proposition concerneront le soutien aux processus d'intégration dans les curricula (formation de formateur et d'enseignants, production d'outils nationaux...) et le soutien à des microprojets pilotes basés un lien fort entre les écoles, les communautés et les AMP. Un délai de 3 semaines sera donné aux partenaires de 7 pays pour envoyer leurs propositions à la coordination régionale

Activité 1.2 : Sélection des propositions et formalisation des partenariats

Les propositions seront analysées et évaluées par la coordination régionale puis des contrats de mise en œuvre seront formalisés avec les institutions porteuses des projets les plus pertinents.

Activité 1.3 : Suivi-évaluation des microprojets et capitalisation / partage des leçons apprises

Les projets seront évalués et capitalisés en interne à la fois sur le plan national et régional. La coordination régionale diffusera les principaux résultats et leçons apprises de ces projets sous forme d'une synthèse.

Résultat 2 : Des formateurs et des enseignants de plusieurs pays maîtrisent les outils pédagogiques développés dans le cadre du PRCM ainsi que les techniques de pédagogie active propres à l'éducation environnementale.

A travers les appels à propositions, les institutions partenaires du PREE dans les différents pays seront appelés à soumettre des projets pouvant éventuellement permettre de :

- Former une équipe de formateurs spécialisés en EE dans leur pays en évaluant les compétences et connaissances acquises lors des formations
- Former des enseignants et assurer un accompagnement pédagogique au sein d'une AMP ou d'une région littorale en évaluant les compétences et connaissances acquises lors des formations
- Produire ou améliorer des outils pédagogiques utilisés dans les écoles au niveau national
- Diffuser et former à l'utilisation des outils pédagogiques du PREE/PRCM par les institutions porteuses des propositions
- Ou toute autre action visant à renforcer l'intégration effective de l'EE dans les curricula

Résultat 3 : Des initiatives pilotes d'éducation environnementales dans les aires marines protégées sont soutenues et capitalisées.

A travers les appels à propositions, les institutions partenaires du PREE dans les différents pays seront appelés à soumettre des projets pouvant éventuellement permettre de :

- Accompagner un réseau local d'écoles situées dans une AMP ou dans une région littorale dans une démarche d'éducation environnementale
- Appuyer une initiative nationale de communication, sensibilisation ou plaidoyers en faveur des objectifs de l'EE et du PRCM
- Promouvoir des projets environnementaux à vocation pédagogique dans les écoles situées dans une AMP ou dans une région littorale
- Ou toute autre action innovante visant à renforcer les capacités des acteurs locaux de l'éducation environnementale



**Programme Régional d'Éducation à l'Environnement en Afrique de l'Ouest
(PREE/PRCM – phase II)**



Indicateurs de résultats :

Résultat 1 : Le réseau régional est dynamisé, soutient des initiatives nationales en assurant le partage d'expériences et la capitalisation au niveau régional

- ✓ Au moins une proposition de projet reçue par pays
- ✓ Au moins 5 propositions d'action financées dans les pays différents
- ✓ Une synthèse de capitalisation produite et diffusée au niveau régional

Résultat 2 : Des formateurs et des enseignants de plusieurs pays maîtrisent les outils pédagogiques développés dans le cadre du PRCM ainsi que les techniques de pédagogie active propres à l'éducation environnementale.

- ✓ Au moins 100 enseignants au niveau régional bénéficient de capacités renforcées pour l'utilisation des outils pédagogiques et pour animer des séances d'EE dans la pédagogie active.
- ✓ Au moins 2000 élèves au niveau régional participent à des actions d'éducation à l'environnement avec leur enseignant

Résultat 3 : Des initiatives pilotes d'éducation environnementales dans les aires marines protégées sont soutenues et capitalisées.

- ✓ Au moins 2 initiatives pilotes d'EE sont soutenues au niveau régional
- ✓ Les leçons apprises des projets pilotes sont diffusées et synthétisées au niveau régional

Coordination régionale du projet

L'UICN Guinée Bissau sera responsable de la gestion administrative et financière du projet ainsi que l'animation et la coordination de son exécution. L'UICN Guinée Bissau s'appuiera sur le réseau régional du PREE pour lancer des appels à soumission de mise en œuvre des activités. Après réception des soumissions, l'UICN évaluera la pertinence et la cohérence technique et financière des propositions qu'elle aura reçues. L'UICN formalisera des contrats d'exécution avec l'institution désignée comme interlocuteur du PREE par chaque réseau national. L'UICN assurera la consolidation des résultats sous forme d'un rapport régional et profitera des circonstances pour donner de la visibilité au réseau régional de l'EE du PRCM.

Chronogramme des activités :

Activités	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
1/ Lancement des 2 appels à proposition												
2/ Sélection des propositions et formalisation des accords de partenariat avec les institutions nationales porteuses des projets												
3/ Mise en œuvre des projets de formation et de soutien à l'intégration de l'EE dans les curricula												
4/ Mise en œuvre des projets pilotes d'éducation, de communication et/ou de plaidoyer environnementale												
5/ Consolidation des rapports nationaux et production d'un rapport régional												



Programme Régional d'Education à l'Environnement en Afrique de l'Ouest
(PREE/PRCM – phase II)



Budget prévisionnel

Activités	Détails	Coûts EUROS
Fond d'appui aux processus d'intégration de l'EE dans les curricula	Soutien aux propositions nationales	50 000
Fond d'appui aux initiatives pilotes d'éducation, communication et plaidoyer environnemental	Soutien aux propositions nationales	30 000
Fonctionnement institutionnel du réseau régional PREE	Staff time de la coordination et capitalisation au niveau régionale	5 000
Frais de gestion	6 % du sous total	5 100
TOTAL EUROS		90 100